

**LES GENRES DE L'ARGUMENTATION**  
**« Les formes de la délibération »**

**QUESTION (4 points)**

Après avoir nettement formulé le cas de conscience exposé dans chacun des textes ci-dessous, vous comparerez les différentes formes d'argumentation pour montrer comment progresse la délibération.

**ECRITURE (16 points)**

**I – Invention**

**Sujet A** : A partir du cas de conscience exposé dans le texte de Victor Hugo, composez un dialogue où deux interlocuteurs, A et B, exposeront et défendront chacun un des deux points de vue. Vous pourrez reprendre certains des arguments de Javert, mais il faudra les développer et les compléter.

**Sujet B** : Vous êtes accusé d'un vol que vous n'avez pas commis, mais vous savez qui est le véritable coupable. En vous inspirant des textes de Corneille et de Hugo, composez un monologue délibératif où vous vous demandez si vous devez le dénoncer ou pas.

**II – Commentaire**

Vous ferez le commentaire composé du texte de Corneille.  
[ Vous mettrez en lumière les marques d'émotion et de souffrance ainsi que la progression du monologue. ]

**III – Dissertation**

Les textes littéraires vous paraissent-ils un moyen intéressant et efficace de réfléchir aux questions de morale ?

**« Le Prud'homme qui sauva son compère »**  
**Anonyme (XIII<sup>e</sup> siècle)**

Un jour un pêcheur s'en allait en mer pour tendre ses filets. Regardant devant lui il vit un homme près de se noyer. Il était vaillant et agile ; il bondit, saisit un grappin et le lance, mais par malchance il frappe l'autre en plein visage et lui plante un crochet dans l'oeil. Il le tire dans son bateau, cesse de tendre ses filets, regagne la terre aussitôt, le fait porter dans sa maison, de son mieux le sert et le soigne jusqu'à ce qu'il soit rétabli.

Plus tard, l'autre de s'aviser que perdre un oeil est un grand dommage. « Ce vilain m'a éborgné et ne m'a pas dédommagé. Je vais contre lui porter plainte : il en aura mal et ennui. » Il s'en va donc se plaindre au maire qui lui fixe un jour pour l'affaire.

Les deux parties, ce jour venu, comparaissent devant les juges. Celui qu'on avait éborgné parla le premier, c'était juste.

« Seigneurs, dit-il, je porte plainte contre cet homme qui naguère me harponnant de son grappin m'a crevé l'œil : je suis lésé<sup>1</sup>. Je veux qu'on m'en fasse justice ; c'est là tout ce que je demande et n'ai rien à dire de plus. »

L'autre répond sans plus attendre :  
« Seigneurs, je lui ai crevé l'oeil et je ne puis le contester ; mais je voudrais que vous sachiez comment la chose s'est passée : voyez si vous m'en donnez tort. Il était en danger de mort, allait se noyer dans la mer ; mais ne voulant pas qu'il périsse, vite, je lui portais secours. Je l'ai frappé de mon grappin, mais cela, c'était pour son bien : ainsi je lui sauvai la vie. Je ne sais que vous dire encore ; mais, pour Dieu, faites-moi justice. »

Les juges demeuraient perplexes, hésitant à trancher l'affaire, quand un bouffon<sup>2</sup> qui était là leur dit : « Pourquoi hésitez-vous ? Celui qui parla le premier, qu'on le remette dans la mer, là où le grappin l'a frappé et s'il arrive à s'en tirer, l'autre devra l'indemniser. C'est une sentence équitable. »

Alors, tous à la fois s'écrient : « Bien dit ! La cause est entendue. » Et le jugement fut rendu. Quant au plaignant, ayant appris qu'il serait remis dans la mer pour grelotter dans l'eau glacée, il estima qu'il ne saurait l'accepter pour tout l'or du monde. Aussi retira-t-il sa plainte ; et même beaucoup le blâmèrent<sup>3</sup>.

Aussi, je vous le dis tout franc : rendre service à un perfide<sup>4</sup>, c'est là vraiment perdre son temps. Sauvez du gibet<sup>5</sup> un larron<sup>6</sup> qui vient de commettre un méfait, jamais il ne vous aimera et bien plus, il vous haïra. Jamais méchant ne saura gré à celui qui l'a obligé<sup>7</sup> : il s'en moque, oublie aussitôt et serait même disposé à lui nuire et à le léser s'il avait un jour le dessus.

1. *Lésé* : qui a subi un tort.- 2. *Bouffon* : homme moqueur, insolent. - 3. *Blâmer* : désapprouver. - 4. *Perfide* : trompeur et dangereux.- 5. *Gibet* : instrument servant au supplice de la pendaison. - 6. *Larron* : voleur, brigand. - 7. *Obligé* : qui lui a rendu service. - 8. *Prud'homme* : homme sage, avisé.

**Pierre CORNEILLE, Le Cid (acte I, scène 6)  
« Ô Dieu, l'étrange peine ! »**

A la Cour du roi de Castille... Chimène, fille du Comte, et Rodrigue, fils de don Diègue, s'aiment et se destinent au mariage. C'est alors que don Diègue est nommé gouverneur du prince de Castille, alors qu'on s'attendait à la nomination du Comte. Blessé et furieux, le comte cherche querelle à Don Diègue et finalement le gifle. Trop vieux pour se battre, le père de Rodrigue demande à son fils de le venger, c'est-à-dire de se battre en duel contre le père de celle qu'il aime, Chimène.

Percé jusques au fond du cœur  
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,  
Misérable vengeur d'une juste querelle<sup>1</sup>,  
Et malheureux objet d'une injuste rigueur<sup>1</sup>,  
5 Je demeure immobile, et mon âme abattue  
Cède au coup qui me tue.  
Si près de voir mon feu<sup>2</sup> récompensé,  
Ô Dieu, l'étrange peine !  
En cet affront mon père est l'offensé,  
10 Et l'offenseur le père de Chimène !  
  
Que je sens de rudes combats !  
Contre mon propre honneur mon amour s'intéresse<sup>3</sup>.  
Il faut venger un père, et perdre une maîtresse<sup>4</sup>.  
L'un m'anime le cœur, l'autre retient mon bras.  
15 Réduit au triste choix ou de trahir ma flamme,  
Ou de vivre en infâme,  
Des deux côtés mon mal est infini.  
Ô Dieu, l'étrange peine !  
Faut-il laisser un affront impuni ?  
20 Faut-il punir le père de Chimène ?  
  
Père, maîtresse, honneur, amour,  
Noble et dure contrainte, aimable tyrannie,  
Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie.  
L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour.  
25 Cher et cruel espoir<sup>5</sup> d'une âme généreuse<sup>6</sup>,  
Mais ensemble<sup>7</sup> amoureuse,  
Digne ennemi de mon plus grand bonheur,  
Fer qui causes ma peine,  
M'es-tu donné pour venger mon honneur ?  
30 M'es-tu donné pour perdre ma Chimène ?

Il vaut mieux courir au trépas.  
Je dois<sup>8</sup> à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père :  
J'attire en me vengeant sa haine et sa colère ;  
J'attire ses mépris en ne me vengeant pas.  
35 A mon plus doux espoir l'un me rend infidèle,  
Et l'autre indigne d'elle.  
Mon mal augmente à le vouloir guérir ;  
Tout redouble ma peine.  
Allons, mon âme, et puisqu'il faut mourir,  
40 Mourons du moins sans offenser Chimène.  
  
Mourir sans tirer ma raison<sup>9</sup> !  
Rechercher un trépas si mortel à ma gloire !  
Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire  
D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison !  
45 Respecter un amour dont mon âme égarée  
Voit la perte assurée !  
N'écoutons plus ce penser surborneur<sup>10</sup>,  
Qui ne sert qu'à ma peine.  
Allons, mon bras, sauvons du moins l'honneur,  
50 Puisqu'après tout il faut perdre Chimène.  
  
Oui, mon esprit s'était déçu<sup>11</sup>.  
Je dois tout à mon père avant qu'à ma maîtresse :  
Que je meure au combat, ou meure de tristesse,  
Je rendrai mon sang pur comme je l'ai reçu.  
55 Je m'accuse déjà de trop de négligence :  
Courons à la vengeance ;  
Et tout honteux d'avoir tant balancé<sup>12</sup>,  
Ne soyons plus en peine,  
Puisqu'aujourd'hui mon père est l'offensé,  
60 Si l'offenseur est père de Chimène.

1- Il parle ici de lui-même. 2- le feu de l'amour (image précieuse). 3- prend parti. 4- au XVII<sup>e</sup> siècle, femme que l'on aime et dont on est aimé. 5- il s'adresse à son épée. 6- noble. 7- en même temps. 8- j'ai des obligations envers. 9- sans demander réparation. 10- cette pensée qui détourne du devoir. 11- trompé. 12- hésité.

**Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862**

**« Devoir la vie à un malfaiteur »**

Javert poursuit depuis longtemps l'ancien forçat Jean Valjean. Il a enfin réussi à l'arrêter. Mais il a été une fois sauvé par cet homme, lorsqu'il était menacé par les révolutionnaires des barricades. Il lui permet alors une ultime visite à son appartement avant l'emprisonnement et, au lieu de l'attendre, s'enfonce dans la nuit.

Une nouveauté, une révolution, une catastrophe, venait de se passer au fond de lui-même ; et il y avait de quoi s'examiner.

Javert souffrait affreusement.

Depuis quelques heures Javert avait cessé d'être simple. Il était troublé ; ce  
5 cerveau, si limpide dans sa cécité, avait perdu sa transparence ; il y avait un nuage dans ce cristal. Javert sentait dans sa conscience le devoir se dédoubler, et il ne pouvait se le dissimuler. Quand il avait rencontré si inopinément Jean Valjean sur la berge de la Seine, il y avait eu en lui quelque chose du loup qui ressaisit sa proie et du chien qui retrouve son maître.

10 Il voyait devant lui deux routes également droites toutes deux, mais il en voyait deux ; et cela le terrifiait, lui qui n'avait jamais connu dans sa vie qu'une ligne droite. Et, angoisse poignante, ces deux routes étaient contraires. L'une de ces deux lignes droites excluait l'autre. Laquelle des deux était la vraie ?

Sa situation était inexprimable.

15 Devoir la vie à un malfaiteur, accepter cette dette et la rembourser, être, en dépit de soi-même, de plain-pied avec un repris de justice, et lui payer un service avec un autre service ; se laisser dire : Va-t'en, et lui dire à son tour : Sois libre ; sacrifier à des motifs personnels le devoir, cette obligation générale, et sentir dans ces motifs personnels quelque chose de général aussi, et de supérieur peut-être ;  
20 trahir la société pour rester fidèle à sa conscience ; que toutes ces absurdités se réalisassent et qu'elles vinsent s'accumuler sur lui-même, c'est ce dont il était atterré.

Une chose l'avait étonné, c'était que Jean Valjean lui eût fait grâce, et une chose l'avait pétrifié, c'était que, lui Javert, il eût fait grâce à Jean Valjean.

25 Où en était-il ? Il se cherchait et ne se trouvait plus.

Que faire maintenant ? Livrer Jean Valjean, c'était mal laisser Jean Valjean libre, c'était mal.

30 Dans le premier cas, l'homme de l'autorité tombait plus bas que l'homme du bagne ; dans le second, un forçat montait plus haut que la loi et mettait le pied dessus. Dans les deux cas, déshonneur pour lui Javert. Dans tous les partis qu'on pouvait prendre, il y avait de la chute. La destinée a de certaines extrémités à pic sur l'impossible, et au-delà desquelles la vie n'est plus qu'un précipice. Javert était à une de ces extrémités-là.

---

1. Adresse de l'appartement.

**Albert CAMUS, *Les Justes*, 1949 - « Le prix de la révolution »**

La pièce *Les Justes* met en scène un groupe de révolutionnaires russes au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils ont organisé un attentat visant le grand duc, mais celui qui devait jeter la bombe ne l'a pas fait à cause de la présence de deux enfants dans la calèche.

ANNENKOV, *se levant*. - [...] Il s'agit de savoir si, tout à l'heure, nous lancerons des bombes contre ces deux enfants.

STEPAN. - Des enfants ! Vous n'avez que ce mot à la bouche. Ne comprenez-vous donc rien ? Parce que Yanek<sup>1</sup> n'a pas tué ces deux-là, des milliers d'enfants russes mourront  
5 de faim pendant des années encore. Avez-vous vu des enfants mourir de faim ? Moi, oui. Et la mort par la bombe est un enchantement à côté de cette mort-là. Mais Yanek ne les a pas vus. Il n'a vu que les deux chiens savants<sup>2</sup> du grand-duc. N'êtes-vous donc pas des hommes ? Vivez-vous dans le seul instant ? Alors choisissez la charité et guérissez seulement le mal de chaque jour, non la révolution qui veut guérir tous les  
10 maux, présents et à venir.

DORA. - Yanek accepte de tuer le grand-duc puisque sa mort peut avancer le temps où les enfants russes ne mourront plus de faim. Cela déjà n'est pas facile. Mais la mort des neveux du grand-duc n'empêchera aucun enfant de mourir de faim. Même dans la destruction, il y a un ordre, il y a des limites.

15 STEPAN, *violemment*. - Il n'y a pas de limites. La vérité est que vous ne croyez pas à la révolution. (*Tous se lèvent, sauf Yanek.*) Vous n'y croyez pas. Si vous y croyiez totalement, complètement, si vous étiez sûrs que, par nos sacrifices et nos victoires, nous arriverons à bâtir une Russie libérée du despotisme, une terre de liberté qui finira par recouvrir le monde entier, si vous ne doutiez pas qu'alors, l'homme, libéré de ses  
20 maîtres et de ses préjugés, lèvera vers le ciel la face des vrais dieux, que pèserait la mort de deux enfants ? Vous vous reconnaissez tous les droits, tous, vous m'entendez. Et si cette mort vous arrête, c'est que vous n'êtes pas sûrs d'être dans votre droit. Vous ne croyez pas à la révolution.

*Silence. Kaliayev se lève.*

25 KALIAYEV. - Stepan, j'ai honte de moi et pourtant je ne te laisserai pas continuer. J'ai accepté de tuer pour renverser le despotisme. Mais derrière ce que tu dis, je vois s'annoncer un despotisme qui, s'il s'installe jamais, fera de moi un assassin alors que j'essaie d'être un justicier.

STEPAN. - Qu'importe que tu ne sois pas un justicier, si justice est faite, même par des  
30 assassins. Toi et moi, ne sommes rien.

KALIAYEV. - Nous sommes quelque chose et tu le sais bien puisque c'est au nom de ton orgueil que tu parles encore aujourd'hui.

STEPAN. - Mon orgueil ne regarde que moi. Mais l'orgueil des hommes, leur révolte, l'injustice où ils vivent, cela, c'est notre affaire à tous.

35 KALIAYEV. - Les hommes ne vivent pas que de justice.

STEPAN. - Quand on leur vole le pain, de quoi vivraient-ils donc, sinon de justice ?

KALIAYEV. - De justice et d'innocence.

---

1. Diminutif d'Ivan, le prénom de Kaliayev. - 2. Les deux enfants présents dans la calèche.